



Fédération des Chorales de Franche-Comté

Assemblée générale 20 mars 2019 **RAPPORT d'ACTIVITES 2018**

1/adhésions

zones	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Doubs Besançon	5	7	6	7	7	6
Haut Doubs	3	2	3	3	1	1
Doubs Montbéliard	9	12	12	12	11	12
Belfort	5	6	6	8	7	3
Haute Saône	5	7	5	6	4	4
Jura	3	2	1	1	3	4
Vosges		1				
	(5 nouvelles adhésions)	(10 nouvelles adhésions)	(1 nouvelle adhésion)	(2 nouvelles adhésions)	(4 nouvelles adhésions)	(4 nouvelles adhésions)
total	30	37	33	37	33	30

2/site et diffusion d'informations

Suite à la dernière AG, une modification dans le mode de diffusion des annonces de concerts a été décidée et mis en place. Désormais, à partir de 3 ou 4 nouvelles annonces parvenues au secrétaire, un mail est envoyé à la liste globale de diffusion de la FCFC avec un lien pour se connecter au site, sur la page des annonces. Ainsi le mail envoyé reste "léger" et ne présente pas de difficulté d'envoi.

Chaque destinataire n'a qu'à cliquer sur le lien pour consulter soit les annonces de concerts, soit les "petites annonces".

Ce mode de diffusion semble donner satisfaction.

Toutefois on peut remarquer une sous-utilisation dans le sens où tous les concerts des chorales adhérentes ne sont pas portés à connaissance du webmaster.

Une mise à jour des "fiches" des chorales adhérentes est peut-être à envisager pour modifier les données qui ont évolué (changement de chef de chœur ou de président...). La question de laisser les chorales n'adhérant plus se pose également.

3/ formations

FCFC relai

Avec notre lettre de début d'année est jointe une fiche de demande de formation.

La fédération poursuit son rôle de relai de l'expression des besoins en formation des chorales et de leurs chefs, en participant à des réunions avec Franche-Comté Mission-Voix (FCMV) et en les sollicitant constamment sur le sujet. Elle souhaite aussi dans la mesure de ses moyens prendre une part active à la concrétisation de cette formation continue par le biais de la mise à disposition de formateurs, notamment lors de l'organisation des rassemblements.

La nécessité de faire transiter les demandes de manière formelle n'est peut-être pas indispensable, mais elle permet de continuer à signaler le rôle de soutien des chorales dans cette démarche.

4/ Rassemblements

Stabat Mater de Jenkins

Le début d'année 2018 a été le théâtre de l'aboutissement du projet du Stabat Mater de Jenkins avec la série de concerts qui lui a été consacré. La FCFC a suscité un partenariat avec le Conservatoire à Rayonnement Régional de Besançon (CRR) et l'Orchestre symphonique des jeunes élèves du CRR a accompagné les choristes sous la baguette d'Eric Scrève. La soliste choisie par la fédération, Tamara Bounazou, a été particulièrement remarquée et appréciée.

Eglises pleines (plus de 2000 spectateurs en tout), grande satisfaction des participants et des auditeurs.

- Bilan Financier :

Bilan de l'opération Jenkins équilibré (!) -**333,45 €** , notamment grâce :

- au don de 2000€ d'un anonyme
- au soutien des CD du Doubs et de la Haute-Saône, ainsi que de la Comcom des Hauts du Val de Saône

Bilan financier de la fédération

au 31/12/17 : 9206,55 €

au 07/04/18 : 8000 €

Retours de l'évaluation :

64 évaluations en retour.

- Répétitions par petits groupes (chefs de pupitres) appréciées avec les chorales voisines.
- Appréciation des 2 groupes petit chœur et grand chœur pour ménager 2 niveaux d'investissements.
- Manque de réunions entre chefs de chœurs et chef d'orchestre.
- problème de connaissances élémentaires de solfège pour suivre sur la partition (y compris pour les chefs de chœurs et de pupitre) : une formation liée à un projet pour l'acquisition de ces connaissances est à imaginer, dispensée par FCMV.
- Suggérer des possibilités d'hébergement.

Conclusions pour la fédération :

Le partenariat avec le CRR a été une réussite.

Un intérêt nouveau par le Conseil Départemental (CD) du Doubs a été remarqué.

Le bilan financier est tout juste équilibré, notamment grâce à des dons anonymes et au bénévolat des membres de la fédération.

Le projet a été très exigeant en terme d'investissement par les membres de FCFC et pour les chorales participantes. Une année plus légère pour s'en remettre est indispensable !

Projet Courbet

Le reste de l'année 2018 a été consacré à l'élaboration du projet Courbet :

- Conception du Projet avec 2 axes déterminants : 1/ aborder des oeuvres plus accessibles au niveau de la difficulté et du répertoire et 2/ apporter un soutien aux chefs des chorales participantes et impliquer ceux-ci dans la direction finale des oeuvres
- Choix des oeuvres ; acquisition des partitions (par l'intermédiaire de Solange Maire et Charline Galmiche) ; enregistrement des voix (travail de Véronique Mettey et Laurent Chevalier) ; harmonisation des partitions (faite par Isabelle Schiffmann)
- Décision sur le mode de participation (chorales entières prioritaires, choristes de chorales adhérentes ensuite, individus isolés enfin, moyennant une participation financière et sous réserve de la cohérence des pupitres)
- Détermination du nombre, des lieux des concerts et des répétitions, du calendrier et de l'organisation de ceux-ci
- Organisation des groupes (4 groupes de 3 chorales)
- Choix des formateurs (Charline Galmiche et Mali Zivkovic)
- recherche de financements auprès des CD du Doubs, Hte-Saône et du Jura, de la DRAC et des municipalités

1^{er} rdv : Réunion des chefs de chœur à Baume les Dames le samedi 10 novembre au Grenier des Arts, animée par Isabelle Schiffmann. Les formateurs, Mali Zivkovic et Charline Galmiche étaient présents.

Projet en gestation

Projet "Supertramp" en lien avec le CRR.
Aboutissement en 2021.

5/ vie de la fédération en chiffres en 2018

5 CA : 27/01 ; 7/04 ; 23/06 ; 1/09 ; 16/11 + 2 réunions 2/08 et 11/12.

AG FCFC : 13/04/2018

+ de nombreuses réunions et des échanges très fréquents avec le Conservatoire de Besançon et FCMV dont la fédération est membre au CA et détient la vice-présidence.

Toujours au sein du CA : 1 présidente, 1 vice-président, 1 secrétaire, 1 trésorière, 1 membre actif.

Membre en fin de mandat : Véronique Mettey.

Le secrétaire
Laurent Chevalier